



Le 29 janvier 2007

Madame Josée Primeau
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet: Projet Rabaska – Réponse de Ressources naturelles Canada à une question
posée lors de la séance publique du 12 décembre 2006**

Madame,

Veillez trouver ci-joint la réponse de Ressources naturelle Canada à une question posée lors de la séance de l'après-midi du 12 décembre 2006 (voir lignes 3385-3420 de la transcription).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi au (613) 995-2848 ou par courriel à lmichaud@rncan.gc.ca.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Livain Michaud
Agent principal d'évaluation environnementale
Secteur des politiques stratégiques
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth
Ottawa (Ontario) K1A 0E4

p.j.

c.c. Dominic Cliche
Annie Déziel

Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des infrastructures connexes – Réponses de Ressources naturelles Canada à une question posée lors de la séance publique de l'après-midi du 12 décembre 2006

Question :

Quelle est l'attitude et la réceptivité des autres provinces du Canada face au gaz naturel? Comment le gaz naturel est vu, est utilisé dans les autres provinces canadiennes?

Réponse :

Le gaz naturel représente environ 25 p. 100 de la consommation totale d'énergie du Canada et des États-Unis. Au Canada, les besoins en gaz naturel sont comblés presque entièrement par des sources d'intérieures, étant donné que le Canada produit plus de gaz qu'il n'en consomme.

Pour chaque province, l'utilisation du gaz naturel se compare comme suit (en pourcentage de la demande énergétique totale) :

Colombie-Britannique (en 1998) – pétrole (38%), gaz naturel (27%), hydro (18%), autre (16%), charbon (1%)

Alberta (en 1998) – gaz naturel (43%), charbon (27%), pétrole (26%), autre (4%)

Saskatchewan (en 1998) – charbon (33%), gaz naturel (32%), pétrole (29%), hydro (3%), autre (3%)

Manitoba (en 1998) – hydro (39%), pétrole (31%), gaz naturel (23%), charbon (4%), autre (3%)

Ontario (en 1998) – pétrole (34%), gaz naturel (28%), nucléaire (23%), charbon (10%), hydro (4%)

Québec (en 1998) – pétrole (42%), hydro (31%), gaz naturel (14%), autre (10%), nucléaire (3%), charbon (1%)

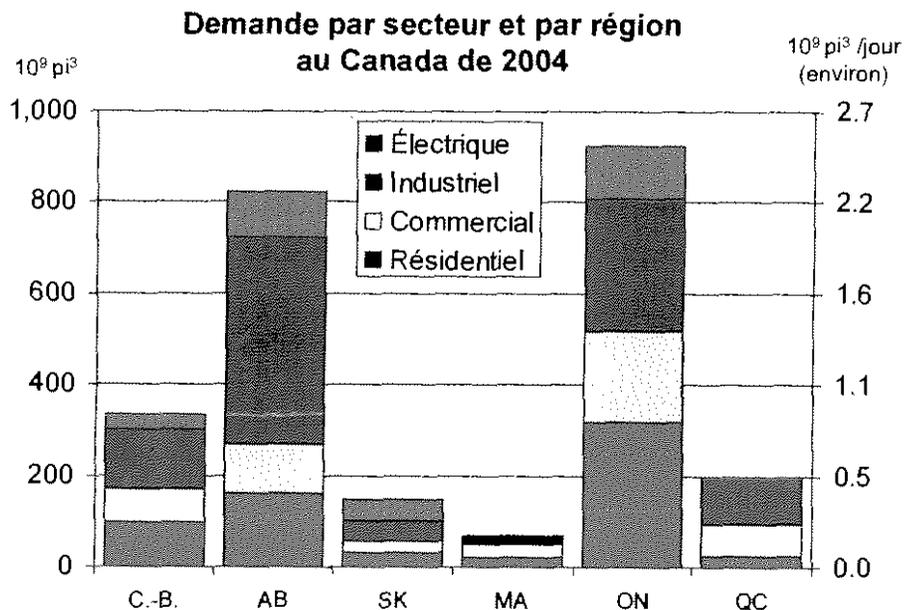
Nouveau-Brunswick (en 2001) – pétrole (48%), électricité (24%), déchets de bois et liqueurs résiduelles (21%), gaz naturel (2%), autres (6%)

Nouvelle-Écosse (en 2001) – pétrole (69%), électricité (21%), déchets de bois et liqueurs résiduelles (7%), autre (3%), gaz naturel (< 1%)

Source: Office nationale de l'énergie

En 2004, la demande canadienne de gaz naturel se chiffrait à près de 3 1012 pi³. Au Canada, le secteur industriel est le plus gros consommateur de gaz naturel, avec environ 35 p. 100 de la demande intérieure totale (voir figure plus bas). Les secteurs résidentiel et commercial absorbent à eux deux 40 p. 100 de la demande. La part du secteur de la production d'électricité est d'environ 10 p. 100. Le reste, environ 15 p. 100, est le fait du secteur des transports : les producteurs et les entreprises pipelinières en consomment, et on en utilise de petites quantités comme carburant pour des véhicules.

Le gaz naturel chauffe près de la moitié des foyers canadiens. Environ 6 083 000 ménages consomment du gaz naturel au Canada; ils représentent 22 p. 100 de la demande totale canadienne. Au Canada, les plus grands marchés sont l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique, qui, ensemble, absorbent plus de 80 p. 100 de la demande totale (voir figure). En Alberta, le secteur industriel absorbe plus de la moitié de la demande provinciale de gaz naturel et consomme plus que toute la Colombie-Britannique. En Ontario, la province la plus peuplée du Canada, les secteurs résidentiel et commercial représentent plus de la moitié de la demande.



Sources: Statistique Canada, estimations de RNCan.